



# Biogas Regions Belgium

Newsletter hivernale  
Numéro 3



## Progression du projet Biogas Regions

Pour rappel, le projet Biogas Regions, financé à 50% par le programme « Intelligent Energy for Europe » de l'Union européenne, a pour but d'accélérer le développement de la biométhanisation dans sept régions d'Europe (France, Espagne, Pologne, Slovénie, Pays de Galles et Belgique) et ce, en profitant de l'expérience et du savoir-faire développé en Allemagne et en Autriche où le marché du biogaz connaît un remarquable essor. Des synergies devraient être créées ou renforcées entre différents secteurs durant le projet (monde agricole, agro-industries et représentants de municipalités où la biométhanisation pourrait être un vecteur de développement).

Les partenaires du projet ont eu l'occasion de se réunir fin Octobre à Lyon pour faire le point sur l'état d'avancement du projet, fixer les délais des tâches, discuter de points spécifiques tels que la brochure prévue pour 2009 ou encore du logiciel mis en place afin de réaliser des études d'opportunité de nouvelles installations de biométhanisation. Des discussions très importantes et enrichissantes ont donc eu lieu au sein du consortium pour consolider les actions du projet.

Une nouvelle source d'informations est à présent mise en ligne sur la page web dédiée à notre projet, sur le site de l'asbl ValBiom. Ce document vous donne une vue d'ensemble des rétributions du biogaz dans les 9 pays partenaires pour l'année 2008.

Vous pouvez le consulter via :

<http://www.valbiom.be/index.php?url=fr/presentation-de-val-biom/nos-projets/projets-actuels/#biogas%20regions>

**(titre du document: Country specific conditions for the implementation of biogas technology - Comparison of remuneration)**



# Biogas Regions Belgium

Newsletter hivernale  
Numéro 3



## Quoi de neuf en Belgique...

### Des idées d'action... Et après ?

L'asbl ValBiom avait diffusé des informations concernant les actions à mener dans la filière biométhanisation afin de promouvoir son développement. Pour rappel, l'une des actions concernait le changement de statut de l'azote du digestat (organique vs minéral) afin de mieux valoriser le digestat.

Elle se concrétise. En effet, nous avons eu des contacts avec un porteur de projet à Geer qui est intéressé par cette action. Un document d'argumentation est en cours d'élaboration et une réunion pourrait prochainement se prévoir entre les Autorités et lui. Nous serions en support pour l'accompagner dans cette démarche.

Si vous pensez pouvoir contribuer à l'avancement de cette action, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

### Projet de Geer

Nous avons profité des contacts établis à Geer pour obtenir de plus amples informations concernant l'installation qui pourrait s'implanter dans cette commune.

Compte-rendu du porteur de projet, Monsieur Gaëtan de Seny :

*« La SA Biogaz Développement a pour l'instant comme actionnaire la SA Hesbayefrost et la sprl GDS (Gaëtan de Seny). A court terme, l'objectif est de terminer la mise sur pied du projet de Geer et, à long terme, de se servir de cette installation comme tremplin pour créer d'autres unités de biométhanisation en Région Wallonne. Voici les caractéristiques du projet :*

- L'objectif est de créer une coopérative agricole (SC Biogaz du Haut Geer) qui sera propriétaire de l'installation et la gèrera. La SA Biogaz Développement sera, quant à elle, actionnaire de cette coopérative.*
- Les acteurs du projet sont: Hesbayefrost, sprl GDS, 32 agriculteurs de la Région, la commune de Geer, une école primaire et secondaire, des foyers pour enfant du juge.*



# Biogas Regions Belgium

Newsletter hivernale

Numéro 3



- *Les biomasses sont : des déchets de chez Hesbayefrost (boues de STEP, épluchures de légumes), du maïs (120 ha), du fumier, du lisier de porc, des tontes de pelouse des particuliers de la région. Un des objectifs est de remplacer à court terme le maïs par des sous-produits de culture (feuilles de betteraves, épinards, fèves de marais, ...)*

- *La production d'électricité et de chaleur se fera via deux groupes de cogénération de 537kWel, pour un total d'environ 1MWel et +/- 1MWth. L'électricité nette produite sera vendue sur le réseau (nous n'avons pas encore choisi de client) et la chaleur nette produite sera valorisée de deux manières distinctes (premièrement un réseau de chaleur de 1700 m dans le village pour chauffer un complexe sportif, les foyers pour enfant et l'école technique. Deuxièmement, un séchoir à plaquettes de bois sera installé pour sécher +/- 8000 t de plaquettes fraîches). Nous sommes en négociation avec Hesbayefrost pour qu'ils installent une chaudière à plaquette pour leur production de vapeur (+/- 4000 t de plaquettes par an à 20% d'humidité).*

- *Le digestat sera traité par un système de filtration, ultrafiltration et osmose inverse, afin de limiter les transports et de proposer aux agriculteurs un produit concentré en NPK (+/- 1,5 % de concentration d'N soluble).*

- *La société L.E.E. (Luxembourg) est chargée de la partie technique du projet, CIDE-Socran de la partie financière (business plan), Agraferm (Allemagne) de la partie biométhanisation, TAUW (Gembloux) de l'étude d'incidence et du permis unique, Biot Architecte (Surice) des plans et du suivi chantier.*

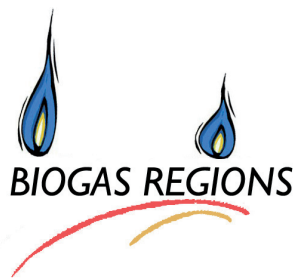
- *La demande de permis (classe 1) a été déposé à la commune début janvier, ce qui nous laisse espérer obtenir le permis courant juin 2009. Les investisseurs sont identifiés et attendent avec impatience le dernier business plan prévu pour fin mars 2009.*

- *Les deux hectares de terrain sont achetés et se situent à côté d'une zone sur laquelle la SPI+ est en train de créer un zoning industriel agro-alimentaire énergies renouvelables.*

*Cela fait trois ans et demi que je travaille à temps plein sur ce projet, ce qui me permet de penser avoir acquis une certaine expérience en la matière.*

*Nous espérons beaucoup de l'attention que la Région Wallonne va porter sur notre projet. »*

Des dernières nouvelles reçues par Monsieur de Seny, les Autorités demandaient un complément d'information avant de donner suite au dossier.



# Biogas Regions Belgium

Newsletter hivernale  
Numéro 3



## Arrêt définitif des activités de l'installation de Havré

Fin janvier, la presse relatait la cessation définitive des activités de l'installation de biométhanisation de Havré. Pour rappel, cette installation permettait la digestion anaérobie des déchets organiques ménagers d'habitants de la Région du Centre et de Mons Borinage. L'intercommunale Itradec avait été confrontée à divers problèmes et l'incendie qui s'est déclaré sur le site l'an passé a finalement eu raison de l'unité de biométhanisation, et des millions investis dans l'installation...

Un article sur le sujet est consultable en ligne :

<http://www.rtbef.be/info/societe/entreprises/constat-dechec-pour-la-biomethanisation-a-havre-pres-de-mons-75556>

## Des nouvelles d'Europe...

Nous profitons de cette rubrique pour vous communiquer la première « success story » de notre partenaire du Pays de Galles dans le projet Biogas Regions.

Ce dernier a apporté son soutien à la famille Jones dans leurs efforts pour mettre en place une unité de biométhanisation à la ferme proche de la ville de Talgarth, en bordure intérieure du Parc National des Brecon Beacons.

Le partenaire a pu offrir des conseils impartiaux que ce soit pour le porteur de projet ou les Autorités.

Il a permis une rencontre entre les deux parties à un moment critique des négociations et a fait progresser positivement le projet de biométhanisation. Le principal frein rencontré était la peur des nuisances olfactives. Grâce à son expérience acquise via les formations et visites en Autriche et en Allemagne organisées dans le cadre de Biogas Regions, il a franchi avec succès cet obstacle à la concrétisation du projet de biométhanisation.

## Contact :

Sandrine DUFOURNY, chef de projet

ValBiom asbl  
Centre wallon de Recherches agronomiques  
Département Génie Rural  
Chaussée de Namur, 146  
5030 Gembloux (Belgique)

Tel : +32 (0) 81 627.154

[s.dufourny@cra.wallonie.be](mailto:s.dufourny@cra.wallonie.be) – [www.valbiom.be](http://www.valbiom.be)

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.